



« JARDINS SECRETS »

Le concours national des
jardins d'agrément privés

PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOUVRIR VOTRE JARDIN !

Candidatures du 24 avril au 09 juin 2023





Vous avez aménagé un jardin en partant d'une feuille blanche ou vous avez réhabilité à votre idée un jardin délaissé, à la campagne ou en ville. Vous êtes heureux de le voir aussi beau que vous le rêviez. Vous avez douté d'y arriver mais, à présent, votre jardin agrmente votre quotidien et vous rend la vie plus douce. Désormais, vous avez envie de montrer votre jardin et de partager votre pratique de jardinier amateur.

ALORS, CANDIDATEZ AU CONCOURS « JARDINS SECRETS »

Jardins Secrets, le concours national des jardins d'agrément privés s'adresse à tout propriétaire de jardin privé de quelque dimension qu'il soit.

Organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France, il a pour objectif de mettre en valeur le talent des jardiniers et de révéler au public des jardins privés de grande qualité.

Chaque candidat est invité à s'inscrire dans la catégorie qui correspond à son jardin : « **jardin de ville de moins de 1000 m²** », « **jardin de moins de 1500 m²** », « **jardin de 1500 m² à 5000 m²** », « **jardin de plus de 5000 m²** », « **jardin associatif** ».

Pour chaque catégorie, un prix sera décerné. En plus de ces prix, il sera attribué le prix « Lucie et Roland Gombault » à un jardin, quelle que soit sa dimension, pour ses qualités exceptionnelles.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer au concours, il suffit de télécharger et compléter le dossier de candidature correspondant à sa catégorie sur le site www.snhf.org (rubrique « **nos activités** » puis « **concours et prix** » ou directement par le lien : www.snhf.org/concours-jardins-secrets

Vous trouverez également le règlement du concours.

Les dossiers sont à renvoyer avant le 09 juin 2023 par mail ou courrier.

